

LA LETTRE DE LOIX

Bulletin municipal - Octobre 2020 # 26



ÉDITO

Cet été, en mode Covid, a été bien particulier : inquiétude pour nos proches, difficultés à se projeter que ce soit personnellement ou économiquement. Ces incertitudes perdurent encore en ce début d'automne. Cela ne doit pas nous entraîner vers de la langueur, vers l'immobilité ou l'isolement. Au contraire, c'est le moment d'être créatif, d'inventer et de resserrer nos liens.

La rentrée nous a apporté de bonnes nouvelles : plus d'enfants à l'école avec pour conséquence l'ouverture d'une nouvelle classe et l'agrandissement du bâtiment. Les travaux ont repris un peu partout dans le village, notamment la réfection des réseaux rue des Aires, rue Bel Air, impasse des Champs et impasse du Carrefour. Les voiries seront reprises dans la foulée. L'écomusée du marais salant, particulièrement impacté suite à Xynthia, fait peau neuve.

De multiples sujets sont discutés en commissions par vos conseillers municipaux : circulation, stationnement, devenir de l'agriculture, marais, bio-diversité, environnement, logements, cimetière. Avec pour objectifs constants un meilleur service aux Loidais, l'apport de réponses à court et long terme, un village vivant où les équilibres entre nature et activités humaines sont conciliés.

L'actualité ce sont aussi les aléas météo qui ont durement frappé d'autres régions. Restons vigilants, préparés et organisés. Nous vivons sur une île, ne l'oublions pas.

Nous sommes aussi une terre de vie, toute l'année, en toute saison, montrons-le ! Retrouvons le plaisir et la joie d'être et de faire tous ensemble. Les vacances de Toussaint sont là, autant d'occasions de se retrouver - dans le respect des mesures sanitaires - et de participer au vide-garage préparé par l'Amicale des Anciens Combattants et aux animations d'Halloween.

L'automne est une douce saison, savourons ses moments chaleureux.

Lionel Quillet
Maire

EN RESUMÉ

- 3 C'EST LA RENTRÉE
- 4 PETITE HISTOIRE DE L'ÉCOLE À LOIX
- 5 ÊTRE PRÊT POUR L'HIVER !
- 6 EXERCICE « SUBMERSION 17 », PRESQU'UN AN DÉJÀ !
- 8 LES SUBMERSIONS MARINES, LA MARÉE À PRENDRE EN COMPTE, MAIS PAS QUE !
- 10 CET ÉTÉ EN MODE COVID
- 11 PROCHAINS RENDEZ-VOUS
- 12 LES TRAVAUX EN IMAGES



3



5



10

Bulletin municipal de Loix
Responsable publication : Lionel Quillet

Conception maquette et impression
Mairie de Loix

Crédits photos
MB, Teddy Dufour, Mairie de Loix

Tirage
1000ex.

Contact
Mairie de Loix 05 46 29 01 06
www.loix.fr

«C'est la rentrée ! »

Notre école, c'est le cœur du village, le centre de toutes les attentions. C'est une évidence, les enfants sont l'avenir mais aussi la vie, la joie au quotidien.

Cette année, ils ont été **41 à avoir fait la rentrée, âgés de 2 à 4 ans**, répartis dans deux classes. Car pour cette rentrée 2020, événement, **l'ouverture d'une deuxième classe** a été autorisée par l'Inspection d'Académie. Annoncé en mai, en période de covid, il a fallu immédiatement se mettre au travail pour penser et organiser cette rentrée et accueillir le double de nos effectifs habituels. Des travaux étaient impératifs en particulier pour agrandir la cantine (2 services ne sont pas possible avec des petits !) ce qui impliquait de **déplacer la cuisine dans un nouveau bâtiment à construire, aménager un abri extérieur notamment pour la motricité**, la salle hébergeant cette activité devenant la nouvelle salle de classe. En urgence, il a fallu débloquer des finances, déposer un permis de construire, trouver les entreprises qui ne soient pas en congés sur cette période estivale, déménager le mobilier, tout le petit matériel et jouets le temps des travaux, penser, commander du nouveau mobilier, du nouveau matériel pour la cuisine... Défi relevé, tout était prêt pour la rentrée ! **La salle de cantine est agrandie et accueille tous les enfants, la nouvelle cuisine est construite le long de la place du marché et est équipée, la pergola bioclimatique joue pleinement son rôle protecteur contre le vent, la pluie ou le soleil.**

Pourtant, rappelons-nous qu'en 1996, l'école de Loix allait fermer, et qu'un moratoire durement négocié avait permis de gagner un peu de temps pour sauver la situation. S'en est suivi de gros travaux de réhabilitation pour lesquels la mairie avait souscrit un emprunt très important à l'époque de 500 000 Francs, fini de remboursé en 2011.

Le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec Ars en Ré en 2009 est venu conforter les deux écoles et a permis d'envisager plus sereinement l'avenir et surtout de développer les services périscolaires, les projets pédagogiques, les sorties etc... Aujourd'hui, **notre RPI compte 110 élèves en moyenne.**

Adeline Heraudeau



L'école du dehors, Loix, classe pilote !

Depuis plusieurs années, notre projet d'école est axé sur **l'environnement** et la **découverte de la nature**.

Nous avons commencé par la création d'un potager à l'extérieur de l'école que nous avons enrichi d'année en année avec l'aide de la mairie et de François et Gérard (2 bénévoles de l'association des jardiniers d'Ars).

En plus du potager nous exploitons la richesse de notre environnement proche : l'Estran, la forêt...le plus souvent possible à travers nos projets de classe.

Cette année nous participons à un grand projet nature, **L'école du dehors**. L'école du dehors consiste tout simplement à **sortir de la salle de classe pour aller découvrir la cour, le village, la forêt, l'estran**...Quitter la classe pour apprendre différemment, pour remettre la nature et l'enfant au centre des apprentissages. Pour mettre en place ce projet nous avons donc **repensé l'aménagement de la cour** ce qui permettra aux élèves d'apprendre à l'intérieur et à l'extérieur de la classe.

La mairie nous a également aménagé un **grand espace de verdure à côté du potager**. Les enfants vont pouvoir enrichir cet espace chaque semaine et se servir de la nature pour apprendre et grandir. C'est donc parti pour de nouvelles aventures !!!!!

Christelle Houin
Directrice-enseignante

Notre nouvelle enseignante, Nadège, arrivée pour cette rentrée

Native de la Drome, je réside à l'HOUMEAU depuis 6 ans. Je suis mariée et j'ai 3 enfants : 2 filles de 13 et 11 ans et 1 garçon de 6 ans. Je suis enseignante depuis une quinzaine d'années. J'ai donc eu l'occasion de travailler dans les différents niveaux de classe de la maternelle jusqu'au CM2 mais ma préférence se situe à la maternelle. Après un mois de travail à Loix, mon ressenti est très positif. L'ambiance y est bienveillante. J'ai été très bien accueillie par l'équipe en place. La situation géographique et les locaux sont très agréables et permettent une pédagogie proche de la nature et du rythme des enfants. Etant titulaire de ce poste, je vais pouvoir pleinement m'investir dans cette école.

Ensemble, enseignantes, animatrices, élèves, Mairie et parents nous allons pouvoir mettre en place des projets communs.

Nadège MOYNAT

de l'école à Loix

Le 10 août 1775, Anne Large échange plusieurs domaines qu'elle possède contre deux pièces de vignes situées à Loix dans l'intention d'y **fonder une école de Charité** (située aujourd'hui rue du Couvent). Les travaux sont réalisés entre le 21 août 1775 et le 27 mars 1776 par l'entrepreneur Habert et le maçon Texier. Anne Large fait don de la maison, des meubles et des ornements de la chapelle à la Congrégation des Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) afin que ces dernières puissent **soigner les malades et instruire les jeunes filles**. L'école se compose alors de trois chambres, une salle à manger-réfectoire, une cuisine et une chapelle qui sert également de classe. Le 11 avril 1776, la chapelle et la cloche sont bénites sous l'invocation de sainte Anne par le curé de Loix.

En 1805, l'école de charité acquiert une cloche fondue par François Lavouzelle. Sur les matrices cadastrales des propriétés foncières de 1828, la commune est propriétaire du couvent. En 1832, le maire de Loix informe que la chapelle nécessite d'être rénovée. Les travaux sont adjugés en 1834 à Louis Bouthillier. Une salle d'asile est installée au sud du couvent, à l'emplacement des écuries. Le couvent comprend au nord une chapelle flanquée d'une classe prolongée par un préau couvert. Une cour carrée ouvrant sur la rue par un portail est entourée de plusieurs chambres, cuisine, réfectoire, pharmacie. Un jardin est aménagé au nord-ouest. Un second jardin, à l'ouest, est séparé de la rue par les écuries, la buanderie est attenante à une cour.

En 1856, la municipalité de Loix décide d'ajouter une classe, au nord, pour servir d'école communale de filles mais le projet ne se réalisera qu'après 1878.

Les sœurs resteront à Loix et continueront d'accueillir les enfants jusqu'à la fin 1959.



Porte de l'ancienne chapelle avec sa cloche

Textes, sources et photos Agathe Aoustin - communauté de Communes de l'île de Ré / Archives départementales de la Charente-Maritime

En 1838, l'instituteur de l'école primaire de Loix, Michel Papon, loue à la commune une maison située à L'Oiselière servant d'école et de logement pour l'instituteur, composée de deux chambres basses, deux chambres hautes, un corridor, une classe avec des tables, des bancs, des pupitres, une cour et un jardin.

En 1844, César Laurent Dubernay et les demoiselles Modeste et Rosalie Bouin vendent à la commune **une maison, située rue de Lavaud pour y ouvrir l'école de garçons**. Cette maison se compose de deux chambres basses, un cabinet, un corridor, cinq chambres à l'étage, une cuisine, un cellier, une cour avec puits et un jardin.

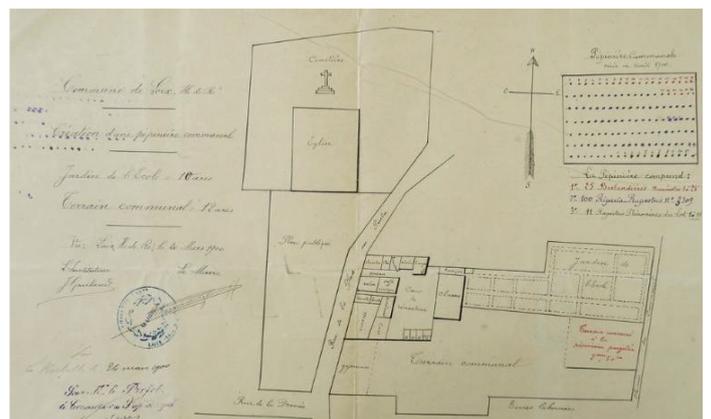
En 1876, la commune décide d'acquérir un nouvel édifice pour y établir la mairie-école. Elle échange alors avec la veuve d'Honoré Aunis-Guillet et ses héritiers la maison d'école avec une autre maison située sur la place de la Commune, comprenant trois chambres basses, une chambre haute, une cour et un grand magasin, un jardin, une petite cour et une pièce de vigne.

Le centre bourg du village naissait !

On y construit plus tard une salle de billard, une cuisine, un hangar, un atelier, deux magasins, attenants à la salle de bal qui sert de salle de réunion à la société de Secours mutuel. Les plans sont dressés par l'architecte Massiou et les travaux exécutés par l'entrepreneur Amédée Guillet. La classe est construite à l'emplacement des magasins avec les matériaux récupérés de ces bâtiments.

Une école enfantine est construite en 1890 dans les bâtiments de l'école de filles. L'école publique est laïcisée en 1890. En 1905, un préau est réalisé dans l'école publique de filles. En 1934 est projeté la construction d'un groupe scolaire, les travaux sont achevés en 1935. L'école est prolongée d'une travée vers le sud. Ce bâtiment est aujourd'hui occupé par la seconde classe ouverte cette année et salle de cantine et garderie. L'école maternelle est installée dans le bâtiment formant une aile en retour.

Synthèse Erick Martineau



Plan de la mairie-école, 24 mars 1900

ÊTRE PRÊT POUR L'HIVER !

Mairie de LOIX
Place du Marché - 17111 ILE DE RE
Tél : 05-46-29-01-06 Fax : 05-46-29-07-31 -
contact@loix.fr

**DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR
LES RISQUES MAJEURS**
DICRIM



Qu'est ce qu'un risque majeur ?
C'est une catastrophe qui de part sa gravité dépasse de loin les situations habituelles et dont la fréquence reste exceptionnelle.
Pour LOIX, le risque majeur identifié est l'**inondation par submersion marine**. Ceci du fait de la proximité de l'océan et de la faible altitude du village. Le village est également en **zone de sismicité 3**, à savoir risque modéré (sur une échelle de 1 à 5).

Tous préparés pour faire face !
Le DICRIM est un document d'information pour nous guider en cas de catastrophe naturelle, d'événement météorologique...
Mieux informés et mieux préparés, nous pouvons :
- mieux réagir et ainsi limiter autant que possible les dégâts.
- faciliter le travail des secourus.
- faciliter le retour le plus rapide possible à la normale.
Tout en conservant notre sang froid et l'esprit de solidarité !



La covid-19 ne doit pas nous faire baisser la garde face aux risques météorologiques, d'autant que cette année, les premières tempêtes sont bien précoces.

Côté mairie, **septembre et octobre** sont les mois de mise à jour du Plan communal de sauvegarde (PCS) : vérification de l'annuaire de crise et des bases de données, point avec les référents de quartier, vérification du rôle de chacun, amélioration des fiches procédures etc... un travail chronophage mais indispensable ! Côté service technique, les ouvrages hydrauliques sont vérifiés, nettoyés, les pelles graissées, les batardeaux et les big bag mis en place, les tronçonneuses aiguisées, notre petit bateau « le tout seul au monde » opérationnel. La police municipale vérifie les tableaux des clés, le petit matériel comme la VHF, les hauts parleurs...

C'est aussi le temps de **communiquer**, de **rappeler à une vigilance constante**, d'**inciter à remplir et déposer à la mairie le formulaire d'alerte par SMS** ou bien vérifier si les données déjà transmises ne sont pas erronées (changement d'adresse mail ou de téléphone par exemple). Pour chacun, c'est le moment de **vérifier « son sac de mise en sécurité »**, de faire le point sur **comment je sécurise rapidement ma maison en cas d'alerte** (par exemple, les compteurs d'eau, d'électricité sont-ils accessibles facilement ?), prévoir une issue de secours, anticiper son trajet jusqu'au complexe sportif, point de regroupement, sensibiliser les enfants etc..

Nous ne le dirons jamais assez, si nous ne pouvons pas éviter les dégâts liés à une catastrophe naturelle, être **bien préparé, organisé et averti permettra non seulement d'être réellement efficace** pour soi, sa famille, les autres mais aussi un retour le plus rapide possible à la normale.



Vous avez une question, besoin de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie !

EXERCICE « SUBMERSION 17 », PRESQU'UN AN DÉJÀ !



« Anticiper, c'est déjà se protéger ».

C'est pourquoi, les 27 et 28 novembre 2019, nous participions tous ensemble à un exercice submersion « grandeur nature » mobilisant élus, agents et habitants du village.

En collaboration avec les services de l'Etat, du Département, de la Communauté de Communes de l'île de Ré, des pompiers et des exploitants de réseaux, nous avons testé **notre chaîne d'alerte et nos capacités à réagir** face à ces phénomènes météorologiques importants. Nous nous sommes entraînés à la gestion de ce type d'évènement majeur et avons testé notre **Plan Communal de Sauvegarde** et son volet le plus extrême : l'évacuation des populations. Pour le maire et le premier adjoint ainsi que les services de la mairie, l'opération a débuté le 27 novembre et a duré toute la nuit jusqu'au lendemain midi ! Pendant ces 24 heures non-stop, de multiples scénarios ont été étudiés et simulés allant de la simple coupure d'électricité, à la recherche d'une personne isolée restée dans une tonne de chasse, la submersion de la mairie, PC opérationnel, des brèches successives dans les digues et la très difficile décision d'ordonner (ou pas) au regard des informations souvent difficiles à analyser, l'évacuation des habitants vers le centre de regroupement, point haut du village. Cette décision relève de l'autorité du maire ou, en cas de défaillance du 1^{er} adjoint, assisté par les services de la mairie, et si les liaisons le permettent, de la Communauté de communes et de la Préfecture.

On mesure ici toute l'importance d'une parfaite connaissance des ouvrages de protection, du réseau hydraulique, du village et de ces habitants ; mais aussi des remontées au PC opérationnel de ce qui se passe en temps réel sur le terrain par les services de la mairie, les élus ou encore, des civils avertis. Se connaître les uns les autres, l'habitude de travailler ensemble, cette échelle très humaine, très « village » a su largement compenser un manque de moyens techniques et humains dû à l'isolement mais aussi un défaut de formalisme. Force est de constater qu'il y a bien un lien entre l'oidais, un pragmatisme qui est finalement notre point fort en cas d'évènements majeurs. Cependant, nous devons encore nous améliorer et perfectionner, détailler nos procédures.



.....

« Cet exercice doit nous faire comprendre que la sécurité civile c'est l'affaire de tous, les professionnels qui ont en charge la protection des habitants et la population elle-même. Nous sommes tous acteurs, nous devons progresser tous ensemble »

a souligné Pierre-Emmanuel Portheret,
Secrétaire général de la Préfecture.



30 référents de quartier étaient en tenue et opérationnels ce soir-là !



L'évacuation des animaux est aussi à anticiper !



Discussions animées au complexe sportif, point de regroupement



Débriefing le matin, avec le Secrétaire général de la Préfecture et le colonel Pascal Leprince, directeur départemental du SDIS

Le soir du 27 novembre, une centaine de participants se sont mobilisés. Ils ont « joué » l'évacuation du domicile et se sont retrouvés autour d'un café au Complexe Sportif, notre centre de regroupement. Chacun a eu l'occasion de réfléchir à sa propre sécurisation si un tel événement venait à se produire. Quel que soit son niveau, il est fondamental que chacun se sente concerné et responsable face à une alerte et sache réagir en toute autonomie, y compris pour demander de l'aide.

Les **référents de quartier**, maillons indispensables de la chaîne d'alerte, se sont familiarisés avec leurs missions et se sont fait connaître auprès de leurs voisins. Ils ont été incontestablement des relais capitaux dans la gestion de cette nuit agitée et ont permis de créer et resserrer les liens.

Cet exercice nous a permis de dégager plusieurs points d'amélioration notamment en terme de communication et d'alerte. Cette nuit-là, la diffusion du message d'alerte a été faite par SMS auprès des habitants, puis relayée par les référents de quartier en porte à porte dans le village. Le passage du véhicule de police municipale dans les rues avec haut-parleur et sirène ainsi que le déclenchement des cloches de l'église sont venus compléter le dispositif. Malgré cela, certaines personnes n'ont rien entendu et n'ont pas été averties.



Diffusion de l'alerte dans les rues par haut-parleur

Nous vous rappelons que **l'alerte est donnée aux habitants par SMS**. Ceci requiert une **inscription volontaire dans nos fichiers** ne pouvant relever d'une inscription d'office. Nous vous invitons donc à effectuer cette démarche directement en mairie si cela n'est pas encore fait.

Nous avons constaté qu'un certain nombre de maisons en recul ou sur voie étaient dépourvues de sonnette ou tout système d'appel ne permettant pas de s'annoncer et de prévenir les occupants. Il conviendra de recenser ces maisons et de les signaler auprès des référents de quartier et à la mairie.

Par ailleurs, les procédés de compte-rendu des référents de quartier devront être améliorés afin d'optimiser la communication avec le Poste de Commandement Communal qui centralise les informations et la prise de décision.

Le Poste de Commandement Communal (PCC), établi dans les locaux de la mairie, devra être délocalisé dans la Salle des Fêtes en cas d'avarie. En effet, la situation du Complexe Sportif, retenu initialement comme lieu de repli pour le PCC, ne permet pas un accès réseau satisfaisant. Ce constat nous a amené à nous équiper de radios VHF afin de pallier aux fluctuations du réseau ou à une coupure complète des télécommunications sur le village. Ainsi le Poste de Commandement Communal pourra rester en lien avec le centre de regroupement, au Complexe Sportif, le centre d'hébergement, au Camping des Ilates et les différents acteurs sur le terrain.

Cet exercice, formateur et profitable dans la gestion de ce type de crise, sera à nouveau proposé. Il pourra être envisagé à l'avenir de le « rejouer », plutôt par quartier pour être au plus proche des difficultés de chacun.

la marée à prendre en compte, mais pas que !

La marée est pour nous, loidais, d'une grande importance. Elle rythme en partie nos vies. En effet, la marée mais également son coefficient, nous indique quand nous pourrions aller à la plage, à la pêche, pratiquer des activités nautiques, mais aussi quand nous devons être attentifs aux risques de submersion, et nous préparer à d'éventuelles évacuations.

Mais au fait, la marée, qu'est ce que c'est et comment ça marche ???

Je vais essayer de vous présenter simplement un ensemble de phénomènes incroyablement complexes et je prie les spécialistes de bien vouloir excuser par avance, les raccourcis que je pourrais prendre ou les omissions que je pourrais faire. Cet article permettra de redéfinir des termes que nous connaissons tous.

La marée est la variation de la hauteur du niveau des océans essentiellement due aux forces gravitationnelles (attraction) de la lune et du soleil et à la force centrifuge du couple terre-lune. Ces forces sont combinées à d'autres forces (rotation de la terre sur son axe, révolution de la terre autour du centre de masse du couple terre-lune et terre-soleil), mais dont nous ne tiendrons pas compte car trop complexe !

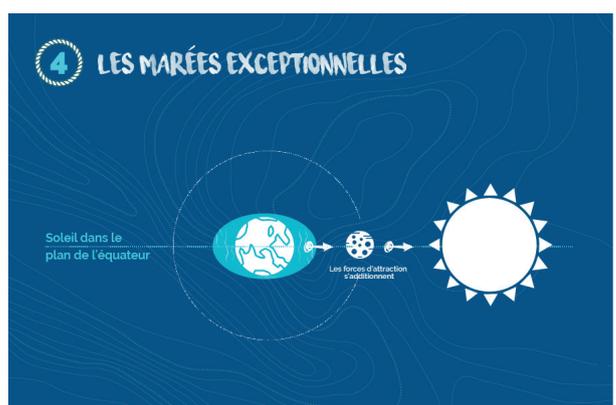
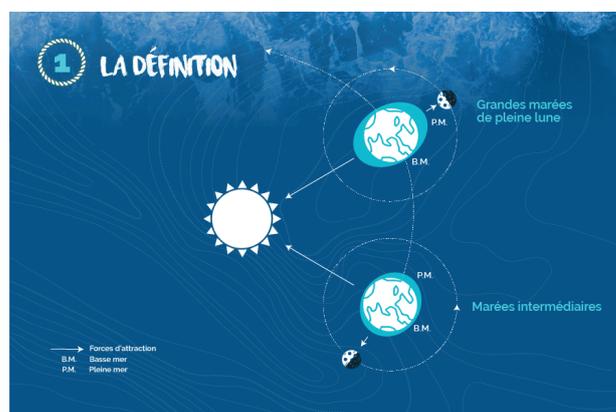
Les effets des forces gravitationnelles de la lune et du soleil s'additionnent ou se contrarient en fonction de leur position par rapport à la terre. Lorsque le soleil, la lune et la terre sont dans le même axe, au moment de la **pleine lune** et de la **nouvelle lune**, les forces s'additionnent et nous avons des **grandes marées**. Lorsqu'ils ne sont plus sur le même axe, lors du **premier** et du **dernier quartier lunaire**, les forces se contrarient ce qui nous donne les **mortes eaux**. Les marées les plus faibles se produisent aux solstices d'hiver et d'été, et les plus fortes aux équinoxes de printemps et d'automne.

La marée montante se nomme **flux** ou **flot**, la marée descendante se nomme **reflux** ou **jusant**. Le rythme de ce flux et reflux est chez nous de 12 heures 25 environ. Il y a donc un décalage chaque jour des heures de basse et pleine mer.

La marée haute ou pleine mer est le niveau le plus élevé atteint par la mer au cours d'un cycle, par opposition, la basse mer ou marée basse est le niveau le plus bas. L'**étale** est la période où le cycle s'inverse.

La force des marées est indiquée par un **coefficient** : Il s'exprime en centièmes et varie de 20 à 120. Le coefficient moyen est 70. Le coefficient 20 définit la plus faible marée possible et le coefficient de 120 définit la plus forte marée possible. C'est à partir de ce coefficient de 120 qu'est défini le zéro hydrographique des cartes marines que les navigateurs connaissent bien.

Le **marnage** est la différence de hauteur d'eau entre le niveau de la pleine mer et celui de la basse mer dans un lieu donné. Le marnage varie continuellement. L'**estran** est la zone alternativement couverte et découverte par la mer.



La marée de tempête

Hauteur d'eau, marnage, coefficients sont des valeurs théoriques calculées par les services hydrographiques.

D'autres phénomènes comme les hautes ou les basses pressions atmosphériques, la force ou la direction du vent vont venir modifier, diminuer ou amplifier le phénomène de marée. Le niveau réel de la marée ne coïncide généralement pas avec le niveau théorique. On parle alors de décote si le niveau est plus bas et de surcote si le niveau est plus haut. Cette décote ou cette surcote se superpose à l'onde de marée en l'augmentant ou en la diminuant. Ce qui va nous intéresser, nous l'oidais, c'est évidemment la surcote, puisque c'est d'elle que vient le danger de submersion marine.

La surcote est générée par les **basses pressions atmosphérique** et par la **direction et la force du vent**.

L'effet de la pression atmosphérique est important. Lors d'une dépression, (pression atmosphérique inférieure à 1013 hectopascal), le poids de l'atmosphère sur la mer est moins élevé et provoque donc un soulèvement de la surface de l'eau, ce soulèvement est environ d'un centimètre par hectopascal en dessous de 1013 hpa.

Pour une dépression de 980 Hectopascals, la surcote sera théoriquement d'une trentaine de centimètres, lorsque la dépression se creuse et se transforme en tempête, cette surcote va se propager en une onde de tempête.

L'effet du vent est encore plus important : le frottement exercé par le vent sur la surface de la masse d'eau pousse la masse d'eau dans le sens de son propre déplacement. On a alors un effet d'amoncellement de cette masse d'eau dans les régions sous le vent. Moins la profondeur d'eau est importante, ce qui est le cas de notre région, plus l'amoncellement sera important. Cet amoncellement dû au vent est le principal phénomène de la surcote et va venir se superposer à la surcote due à la dépression atmosphérique.

Les deux ondes vont venir se superposer à la marée et donc l'augmenter d'autant.

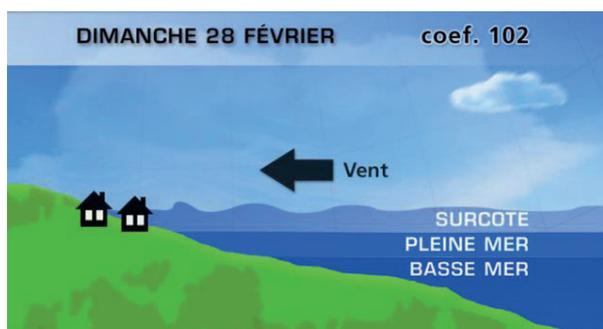


En cas de faible coefficient de marée, il y a peu de risque de submersion, mais ils ne sont cependant pas absents, cela dépend, évidemment, de l'importance de la surcote. Par contre, naturellement, plus les coefficients sont forts et plus le risque de submersion est important.

Depuis Xynthia, d'importants progrès ont été réalisés dans la **modélisation** des ondes ou marées de tempête, et permettent de mieux prévoir le moment, la gravité et le lieu d'une submersion marine.

Les services de la météorologie nationale émettent des **alertes** lorsque le potentiel d'onde de tempête et donc le risque de submersion marine sont présents.

Patrick Boussaton
Adjoint



Pour mémoire Xynthia

Pression atmosphérique : 969 hectopascals
Vives eaux : coefficient 102
Vents moyens dans le golfe de Gascogne : 100 à 130 km/h (150 dans les rafales)
Surcote totale: supérieure à 1.5 mètre

Cet été en mode COVID !



Guillaume Coulais

De l'autre côté de l'Atlantique, au Québec, on appelle ce genre de lieu le « magasin général » un lieu où vous trouvez plus que de l'alimentation, un lieu de vie qui participe à l'esprit de village. A Loix, ce « **magasin général** » c'est Spar, dont la gestion est admirablement menée par Guillaume et sa maman Karine. Retour sur une saison particulière...

Pendant le confinement, de nouveaux clients sont venus au magasin : avec le **service de livraison** que nous avons intensifié, grâce au **retrait des colis**, de nouvelles familles sont devenues des clients. Et ce qu'il y a de bien c'est qu'elles sont restées fidèles !

En effet, dès le début d'une saison qui a commencé tôt (dès le début des vacances scolaires), nous avons constaté de nouvelles habitudes de consommation : les personnes ont plus **consommé localement**. Ils ont recentré leur soirée en famille et entre amis dans le village, sont moins allés au restaurant et dans les grandes surfaces. Nous n'avons pas forcément eu plus de passage, mais plus de consommation.

Afin de fournir, nous avons recruté 14 personnes (au lieu de 8 habituellement). Ce fut une saison intense, fluide qui a perduré jusqu'au dernier week-end des grandes marées de septembre (ndrl - 19 sept).

Cependant, cet été si particulier, marqué par la Covid-19, a parfois été compliqué. Bien que les personnes aient été respectueux, nous avons du parfois faire le gendarme, notamment sur le port du masque et le lavage des mains. C'est ce qui garantissait l'ouverture du magasin, nous ne voulions pas mettre notre clientèle en danger ! Les gens ont apprécié, et nous avons eu beaucoup de retours positifs et gentils sur le magasin et ce que nous proposons.

Nous allons donc continuer à réfléchir comment nous améliorer. De nouveaux projets seront mis en œuvre cet hiver, comme le **développement de notre gamme de vrac** et le **recrutement à l'année d'une nouvelle personne**, Aude. Venez la rencontrer !

Interview de Guillaume Coulais
par Nathalie Wiederkehr

Un été sans boucher ?!

Pour bien passer la saison, il n'y avait pas que la Covid à gérer !

Olivier, notre boucher est tombée malade et ne pouvait plus assurer l'ouverture de son commerce. Heureusement, Eddie (de l'assiette Solinoise, également traiteur à Sainte Soullé), au pied levé, a gentiment accepté de venir avec son camion, le manque d'andouillettes se faisant sentir ! (les siennes étant délicieuses et copieuses me suis-je laissée dire !). Son bilan pour cette période estivale : « je suis ravi ! les clients ont été au top et m'ont bien accueillis. C'est un village très sociable et un marché fort sympathique. J'aimerais revenir ! »

Michèle Roiland
Adjointe



Des paniers de fruits et légumes

Too Good To Go Pendant le confinement, des paniers « tout prêt » - viande et légumes - étaient proposés aux loidais. Monsieur Guinvarch, primeur sous la halle de Loix, a souhaité faire perdurer cette initiative.

Il a rejoint la plateforme Too Good To Go à télécharger sur



N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Monsieur Guinvarch !

Journée des métiers d'art du 15 août

En marge de l'exposition par les peintres place de l'église, le 15 août dernier, la mairie a organisé l'après-midi sur la place du marché une première journée sur le thème des **métiers d'art**. L'objectif est de promouvoir le travail des artisans d'art.

Ont répondu pour la première édition Shoodrick, Vitrail de Ré, Arnô Raposo, Sam Blaizeau, Ha céramique, Sophie Touet, céramiste, les bougies naturelles, une photographe.

Les artisans ont **pris le temps de présenter une partie de leur travail et se sont rendus disponible** pour répondre aux questions des Loidais et des estivants sur leur savoir faire.

Un **atelier libre et gratuit** de fabrication de bols a connu un grand succès auprès des familles. La consigne étant de réaliser un bol avec une boule de terre (grès).

Nous avons 87 bols répertoriés qui seront exposés une fois cuit et émaillés, lors du traditionnel concours de soupe du 28 décembre à Loix.

Alexandra de Ha céramique a fabriqué des vases au tour de potier devant un public silencieux et attentif.

La convivialité, l'esprit de la vie de village et le plaisir du travail à la main se remarquait sur les mines réjouies des nombreux participants assis autour des tables installées sur la place pour découvrir une nouvelle activité manuelle.

Nous avons recueilli des paroles d'enfant qui ont manifesté leur désir d'habiter à Loix toute l'année suite à cette manifestation et à leur promenade à vélo dans les marais salants ! Une première à Loix qui, nous souhaitons, aura lieu chaque année et permettra aux artisans d'exprimer leur savoir-faire et leur passion.

Sophie Touet



PROCHAINS

rendez-vous



Vide garage
Samedi 24 octobre



Halloween
Samedi 31 octobre



Téléthon
Samedi 5 décembre



Concours de soupes
Lundi 28 décembre

TRAVAUX EN COURS

et en image !

Réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable

Impasse des Champs



Rue Bel Air



Réhabilitation de l'écomusée du marais salant



Que se passe-t-il de l'autre côté du Feneau ?

Démolition d'une habitation ostréicole et renaturation du site par le département

